



Conseil scolaire
acadien provincial

POLITIQUE

du Conseil scolaire acadien provincial

TYPE DE POLITIQUE : Mode de gestion	N° 203
TITRE DE LA POLITIQUE : Langue d'usage	
Adoptée : le 12 octobre 1997	Page 1 de 1

En accord avec le paragraphe 9 (1) de la *Loi sur le Conseil scolaire acadien provincial*, la langue de travail usuelle du Conseil est le français.
